

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025 à 20h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mmes Marie-Laure GONTRAND et Marianne PAILLERON, MM. Hervé OZIL et Patrick ASTIER.
Mmes Laurence HOTTE, Michelle FROMONT et Hélène BERTRAND, MM. Denis ROUME, Nordine BOUZRAA et David ALBRAND.

Absents : Mme Sylvie CANTA donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.
Mme Sidonie JABBOUR donne procuration à M. Nordine BOUZRAA.
M. Gwenaël CHAZOT donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Cyrille PONSOT donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

**DE_2025_111 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE PETITES MAINS
LAGORÇOISES**

La Présidente de l'association des « Petites mains lagorçoises » a apporté matériel et fournitures personnels à l'association, qui ont beaucoup été utilisés. Elle sollicite à présent une subvention exceptionnelle pour renouveler les fournitures, le montant s'élève à environ 500€.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser à titre exceptionnel, une subvention de 500 € à cette association.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID : 007-210701264-20251006-DE_2025_111-DE

